

MOBILITE COI

Le grand coup de pied au cul

Beaucoup de PNC du CDL COI nous appellent pour nous signaler qu'ils seront soumis à une mobilité forcée dans les mois prochains, et de faire circuler le nombre de 130 PNC éjectés du CDL COI sans plus d'égards.

- Interrogée, la Direction d'AF nous explique avec beaucoup de difficultés que le nombre de PNC gérés par les Cadres explose au-delà de 90 PNC par Instructeur et que de fait la seule solution trouvée est d'expédier manu militari 130 PNC soit près de 8 % de l'effectif du COI vers les CDL AFRIQUE ET AMERIQUES.

Le Bâton

- Mais quel type de Management est-ce donc que cette pratique comptable qui ne tient pas compte de la valeur ajoutée de personnes à qui longtemps on a expliqué qu'ils faisaient parti des noyaux durs et qu'ils connaissaient si bien le réseau et la clientèle qu'ils apportaient des compétences particulières à la Cie?

ALTEDIA

- Exit donc les conclusions de l'enquête Altédia qui devaient répondre aux questions essentielles du malaise PNC d'Octobre 2007 : écoute, reconnaissance, valorisation des compétences, accompagnement ...

Sommes-nous atteints par le syndrome monolithique de la culture du chiffre et du résultat sans tenir compte de l'aspect essentiel : l'Humain ?

Le SNPNC est intervenu pour faire que cette mobilité soit annulée sur le champ et que l'on importe plutôt au Coi un manager supplémentaire afin de répondre aux objectifs louables de qualité fixés par un nombre approprié de PNC gérés par un Instructeur.

Nous attendons la réponse de la Direction du PNC et vous tiendrons informés